OFFRE - DQE
"ACCORD-CADRE - BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES STRUCTURES POUR LES ETABLISSEMENTS DU GHT72"

N°	Référence	Description	Type	U	Q	PU HT	Total	TVA %	TVA	Remarques	PROFIL REQUIS
		Les prix en EUROS indiqués seront applicables pour tous les sites du GHT. Ils constitueront pour ces types de prestation le prix maximum applicable par l'entreprise lors des demandes de devis et selon le profil requis (Ingénieur Spécialiste ou Technicien Supérieur Confirmé)									
		Les besoins de nacelle ou autres équipements de ce type ne sont pas à prévoir par le présent accord-cadre. Prévu au marché: escabeau, échelle, PIRL									
		ETUDE PLANCHER ET ELEMENTS PORTEURS réalisation de trémie et capacité portante du plancher existant									
1	E S 16.00.00	Etude prealable sur la base des plans et documents transmis, existant et plan projet. Deplacement sur site, Visite préalable pour examen visuel détaillé des éléments d'ossatures étudiés afin de relever le système constructif, d'identifier d'éventuels désordres pouvant avoir un impact sur le comportement structurel (perte d'inertie, fissures anormales, flexion, ouverture d'assemblages…), Relever des charges permanentes qui s'appliquent sur les structures étudiées, etc. LIVRABLE Remise d'un RAPPORT définissant l'existant et les besoins d'études complémentaires. Si le site se situe à + de 45 km il sera appliqué un forfait journée. La 1/2 journée correspondant à 4 h.	QP	FORFAIT 1/2 JOURNEE	5		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
2	E S 16.00.01	Si le rapport oblige à des investigations plus poussées, pour un besoin de renforcement, déplacement sur le site, relevé précis des caractéristiques dimensionnelles des éléments structurels à investiguer, (dimensions, portée, entraxe, élancement et épaisseur des murs, poutres et poteaux…) Vérification de certains points techniques par rapport aux données collectées et étudiées. le matériel utilisé est : mètre ruban, réglets, pied à coulisse, niveau laser, télémètre laser, scléromètre …	QP	FORFAIT JOURNEE	5		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
3	E S 16.00.02	Valider les implantations et la faisabilité de réaliser des investigations complémentaires par burinage, carottages diamètre 300. Déterminer les emplacements les mieux adaptés par rapport à la problématique rencontrée et/ou aux contraintes liées au site. Si le site se situe à + de 45 km il sera majoré d'une 1/2 journée.	QP	FORFAIT JOURNEE	2		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
		Les carottages et sondages pour déterminer le positionnement des aciers seront ensuite réalisés par une entreprise missionnée par le SITE HOSPITALIER									
4	E S 16.01.00	Suite aux prélèvements réalisés par carottage et sondages Analyse des données, vérification par le calcul. Préconisations, descriptif des travaux pour chiffrage par les entreprises Remise de l'étude complémentaire suite au rapport. Elle déterminera les faisabilités avec les besoins en renforcements	QP	FORFAIT JOURNEE	5		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
5	E S 16.01.01	Fourniture de croquis de principe (formes, dimensions, nombre et type de boulons ou d'ancrage, entraxe des fixations, forme des sabots …). plan décrivant les préconisations – format DWG et copie en P D F	QP	FORFAIT JOURNEE	2		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Technicien Supérieur Confirmé
		ETUDE VOILE OUVERTURE D'UNE BAIE et RESERVATIONS jusqu'à une largeur de 2.50 m									
6	E S 16.02.00	Etude prealable sur la base des plans et documents transmis, existant et plan projet. Deplacement sur site, Visite préalable pour examen visuel détaillé des éléments d'ossatures étudiés afin de relever le système constructif, d'identifier d'éventuels désordres pouvant avoir un impact sur le comportement structurel (perte d'inertie, fissures anormales, flexion, ouverture d'assemblages…), Relever des charges permanentes qui s'appliquent sur les structures étudiées, etc. LIVRABLE Remise d'un RAPPORT définissant l'existant et les besoins d'études complémentaires. Si le site se situe à + de 45 km il sera appliqué un forfait journée. La 1/2 journée correspondant à 4 h.	QP	FORFAIT 1/2 JOURNEE	5		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
7	E S 16.02.01	Déplacement sur site, relevé précis des caractéristiques dimensionnelles des éléments structurels à investiguer, (dimensions, portée, entraxe, élancement et épaisseur des murs, poutres et poteaux…), Vérification de certains points techniques par rapport aux données collectées et étudiées. le matériel utilisé est : mètre ruban, réglets, pied à coulisse, niveau laser, télémètre laser, scléromètre …	QP	FORFAIT 1/2 JOURNEE	5		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
8	E S 16.02.02	Valider les implantations et la faisabilité de réaliser des investigations complémentaires par burinage, carottages diamètre 300. Déterminer les emplacements les mieux adaptés par rapport à la problématique rencontrée et/ou aux contraintes liées au site. Si le site se situe à + de 45 km il sera majoré d'une 1/2 journée.	QP	FORFAIT 1/2 JOURNEE	2		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
		Les carottages et sondages pour déterminer le positionnement des aciers seront ensuite réalisés par une entreprise missionnée par le SITE HOSPITALIER									
9	E S 16.03.00	Suite aux prélèvements réalisés par carottage et sondages Analyse des données, vérification par le calcul. Préconisations, descriptif des travaux pour chiffrage par les entreprises Remise de l'étude complémentaire suite au rapport. Elle déterminera les faisabilités avec les besoins en renforcements.	QP	FORFAIT 1/2 JOURNEE	5		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Ingénieur Spécialiste
10	E S 16.03.01	Fourniture de croquis de principe (formes, dimensions, nombre et type de boulons ou d'ancrage, entraxe des fixations, forme des sabots …). plan décrivant les préconisations – format DWG et copie en P D F	QP	FORFAIT 1/2 JOURNEE	2		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		Technicien Supérieur Confirmé
		PHASE TRAVAUX									
11	E S 16.04.00	Réunion échange suite analyse des documents EXE de l'entreprise, mise au point technique, émission d'un avis écrit	QP	FORFAIT 1/2 JOURNEE	2		€ 0,00	20,00 %	€ 0,00		
						Total HT :	**€ 0,00**				
						TVA 20% :	€ 0,00				
						Total TTC :	**€ 0,00**				

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule.
Le montant total HTVA (la quantité de produits x le prix unitaire) doit être à chaque fois arrondis à 2 chiffres après la virgule.